



IMAGERIE DU PAYS DE RANCE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

Le savez-vous ?

La radiographie utilise des rayons X

En matière d'irradiation des patients, aucun risque n'a pu être démontré chez les patients compte tenu des faibles doses utilisées et des précautions prises pour limiter au strict minimum la zone examinée. A titre d'exemple, un cliché simple correspond en moyenne à l'exposition moyenne naturelle (soleil) subie lors d'un voyage de 4 heures en avion.

Toutefois, pour les femmes enceintes, des précautions doivent être prises systématiquement : c'est pourquoi il est important de signaler si vous pouvez être dans ce cas.

L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.



L'infiltration

▪ Qu'est-ce que l'infiltration ?

Cet examen consiste à injecter à l'aide d'une aiguille, un liquide iodé à l'intérieur d'une articulation puis l'infiltration d'un dérivé corticoïde. Des clichés radiographiques permettent ensuite d'étudier le contenu de l'articulation. Cette technique utilise des rayons X.

Si de nombreuses articulations sont accessibles à une injection directe (genou...) il est parfois indispensable de réaliser certaines sous repérage radiologique: c'est fréquemment le cas de l'épaule, de la cheville, de la hanche, du poignet, des doigts.

Dans certains cas, l'échographie est utilisée pour injecter de façon ciblée des épanchements articulaires qui ne sont visibles qu'en échographie.

▪ Comment se déroule l'examen ?

L'examen se fait en position allongée.

La peau est d'abord désinfectée. La piqûre est un moment un peu désagréable de l'examen. On vérifie le bon positionnement de l'aiguille en injectant quelques cc du produit de contraste iodé dans l'articulation. Ensuite l'infiltration sera réalisée par injection d'un produit corticoïde.

▪ Quelles complications pourraient survenir pendant l'examen ?

Il est rarissime qu'un liquide iodé injecté dans une articulation déclenche des réactions allergiques. De plus, celles-ci sont le plus souvent sans conséquence.

▪ Quelles complications pourraient survenir après l'examen ?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Comme pour toute ponction, il existe un très faible risque d'infection. Nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter. Des douleurs, un gonflement de l'articulation, de la fièvre dans les jours suivant l'examen doivent vous alerter. Il faut alors nous appeler sans délai, car il peut être urgent de vous donner un traitement.

Il est à noter qu'une infiltration pourrait déséquilibrer un diabète.

▪ Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen. Le compte-rendu écrit sera disponible dans les suites du geste.



▪ **Ce que vous devez faire**

Avant l'examen, répondez attentivement aux questions suivantes :

Avez-vous une maladie du sang ou des saignements fréquents ou prolongés (du nez par exemple) ? oui non

Prenez-vous un traitement fluidifiant le sang (anticoagulant ou antiagrégant plaquettaire type Aspirine, Asasantine, Kardégic, Persantine, Plavix, Previscan Sintrom, Solupsan, Ticlid ...), ou tout simplement souvent de l'Aspirine contre le mal de tête ? oui non

Dans ce cas, il sera nécessaire d'arrêter ce traitement avant l'examen ; nous vous préciserons combien de temps.

Êtes-vous allergique à certains médicaments ou pommades, ou êtes-vous asthmatique ? oui non

Avez-vous mal toléré un examen radiologique ? oui non

Avez-vous eu récemment une infection (fièvre, mal de gorge) ou des soins dentaires ? oui non

Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être ? oui non

Allaitiez-vous ? oui non

Avez-vous déjà bénéficié d'infiltrations (avec ou sans contrôle radiologique)? oui non

D'une manière générale, n'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important à communiquer (notamment toute opération chirurgicale) et à **nous informer de toute maladie sérieuse.**

.....
.....

▪ **Apportez le jour de l'examen :**

- ▶ La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...).
- ▶ Tous vos résultats d'analyses de sang.
- ▶ Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...).
- ▶ La liste écrite des médicaments que vous prenez.

▪ **Avant de vous rendre à l'examen :**

Il est recommandé de bien se laver la peau, à l'endroit de l'articulation, avec un savon liquide désinfectant par exemple. Mais surtout il ne faut pas raser la peau.

▪ **Pour l'examen :**

Le jour de l'examen, vous pouvez manger normalement.
Pour être plus à l'aise, il est conseillé d'aller aux toilettes avant l'infiltration.



▪ **Après l'examen :**

- ▶ Limitez les mouvements de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter la survenue de douleurs ou d'un épanchement (gonflement).
- ▶ Interrompez le sport et la kinésithérapie pendant 48 heures.

Si besoin, reprenez contact avec notre Cabinet.

Dans l'immense majorité des cas, vous ne ressentirez rien de particulier. N'hésitez pas cependant à signaler à l'équipe tout événement qui vous paraîtrait anormal.

Il est normal que vous vous posiez des questions sur l'examen que vous êtes amené à passer. Nous espérons y avoir répondu. N'hésitez pas à nous interroger à nouveau pour tout renseignement complémentaire.

Madame, Mademoiselle, Monsieura personnellement rempli
cette fiche leet donné son accord pour que l'examen soit réalisé.

Signature